



# CONTACTS

**Groupe : ARAM**

**Destination : CROATIE**

**Dates : DU 26 MAI AU 02 JUIN 2024**

## Votre hôtel

### HÔTEL MEDENA 4\*\*\*\*

Hrvatskih žrtava 185,  
21218, Seget Donji, Croatie

☎ : 00 385 21 880 588

## Votre représentant local

### PALMA DMC (Top of Travel)

PALMA d.o.o. Celje  
P.Krešimira IV  
20000 Dubrovnik, Croatia

**Votre contact Kreso ☎ : 00 385 994 732 044 (francophone)**

## Votre organisme de voyages

### TOURS SQUARE

29, Rue de la Grosse Pierre  
ZI de la Grosse Pierre 78540 VERNOUILLET

**En cas d'urgence : ☎ 06 98 70 68 00**

## Vos assurances

### Votre contrat

**GRP N° 2024-65911 (au nom de ARAM / Tours Square)**

### Votre police

**N° VYVA150 ASSISTANCE RAPATRIEMENT VYV IA/ 01049890 ANNULATION AREAS**  
*Garantie GRP KIT MEDIUM SANS COVID BAG 800 VYVA150 (Formule 2 Annulation + Formule 4 bagages)*

**En cas de frais médicaux ou besoin d'assistance médicale sur place**, vous devez nous contacter **par téléphone au 00 33 (0)5 86 85 01 26 (24/24)**

**Pour nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions, pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :**

- Numéro de votre contrat / police
- Nom et prénom
- Adresse de votre domicile
- Pays ou ville dans laquelle vous vous trouvez au moment de l'appel (adresse exacte)
- Le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre
- La nature de votre problème. Qui s'occupe du malade ?

Lors du premier appel, un numéro de dossier d'assistance vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Assistance.

**NB** : pas de prise en charge sans appel préalable.

*Nous vous rappelons que les passagers assurés, en assistance rapatriement et partant sur une destination située en Europe, doivent être munis de la carte Européenne d'assurance maladie. Celle-ci doit être présentée dès leur arrivée dans l'établissement hospitalier ou structure médicale consultée. En cas de refus de la prise en charge par l'établissement ou la structure consultée, le client devra transmettre au plateau médical de l'assisteur un document écrit de l'établissement ou structure médicale indiquant ce refus. En cas de non-respect de cette procédure, l'assisteur pourra refuser la prise en charge des frais médicaux.*

*Il est donc IMPERATIF de respecter cette procédure lors de vos voyages en Europe.*

**Pour déclarer une ANNULATION DE VOYAGES** vous devez nous appeler dans les cinq jours ouvrables suivant la déclaration de sinistre auprès de votre agence de voyages aux coordonnées ci-dessous.

**Pour déclarer une PERTE, UN VOL, OU UNE DETERIORATION DE BAGAGES**, vous devez nous appeler dans les cinq jours ouvrables suivant la date de la fin de votre voyage aux coordonnées ci-dessous.

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [gestion@valeurs-assurances.com](mailto:gestion@valeurs-assurances.com)
- soit par téléphone au 33 (0) 9 82 23 15 53
- soit par courrier à VALEURS ASSURANCES - 152 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

**Pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :**

- Numéro de votre contrat / police
- Nom et prénom
- Adresse de votre domicile
- Le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre
- Le motif de votre déclaration

Lors du premier appel, un numéro de dossier vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre Service Sinistre.